

N° 2 | 2023 | AVRIL

À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ

**Nouvelle réglementation
concernant la prévention
des incendies | page 6**

**Camp de jour et
activités estivales | page 9**



SAINT-DONAT.CA



[f JoéDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoéDeslauriers.maire)
[@joe_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

Nous rejoindre

Hôtel de ville
490, rue Principale
Saint-Donat, QC, J0T 2C0

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Fermé pour congés fériés :
• **vendredi 7 et lundi 10 avril**
• **lundi 22 mai**

☎ 819 424-2383

✉ info@saint-donat.ca

🌐 saint-donat.ca

Restez informés

📺 @municipalitedesaintdonat

📷 @municipalitesaintdonat

Abonnez-vous à l'infolettre :
saint-donat.ca

Inscrivez-vous aux alertes
municipales :
saint-donat.ca/alertes

Composez le 311 pour :

- Nuisances
- Débris sur la route
- Bris d'aqueduc
- Sécurité municipale

Réalisation :
Service des communications

“ La situation économique instable et préoccupante que nous traversons n'a pas que de mauvais côtés. Elle incite la population donatienne à se mobiliser, à poser des questions et à donner ses idées sur une foule de sujets.

Afin de bien connaître les grands enjeux et les dossiers qui touchent le monde municipal, je participe à des comités et commissions de l'Union des Municipalités du Québec. J'ai été réélu au conseil d'administration et je siège également au comité exécutif. Mon rôle de président au caucus des municipalités locales me permet de rencontrer des maires et des mairesses de toutes les régions de la province.

Certains dossiers ont particulièrement occupé mon temps durant les dernières semaines. Celui de l'eau potable distribuée dans le réseau municipal et des perfluorés nous invite à faire preuve de diligence. Des démarches sont déjà entreprises pour avoir toute l'information requise à la construction d'une usine de traitement d'eau afin qu'elle soit encore de meilleure qualité et en quantité suffisante pour faire face à l'augmentation de population à l'intérieur du périmètre urbain. Il faudra également obtenir le financement nécessaire du gouvernement pour réaliser ce grand projet. Toutefois, je tiens à vous rassurer : l'eau est potable et respecte les exigences du ministère de l'Environnement.

De plus, les projets de règlements au sujet des résidences de tourisme ont été présentés lors de séances publiques tenues en mars. Encore là, vous avez répondu à notre invitation. Nous avons pris acte de vos commentaires, de vos préoccupations et de vos suggestions. Pour plusieurs, la possibilité de louer leur résidence permanente ou leur chalet apporte une source de revenus intéressante tandis que d'autres craignent de se retrouver avec un voisinage bruyant et nouveau chaque fin de semaine.

Les taxes foncières ont aussi soulevé de nombreuses réactions que nous accueillons avec humilité. Comme je l'ai expliqué par le biais d'une capsule vidéo et lors de la séance du conseil, nous devons faire face à des augmentations de coûts significatives pour le remboursement de la dette et l'ensemble des dépenses courantes. Les municipalités espèrent que le gouvernement du Québec entendra leurs demandes et qu'il leur donnera les ressources financières pour assumer leurs nouvelles responsabilités, ce qui nous permettrait de limiter les hausses de taxes.

Je termine ce mot en adressant mes condoléances les plus sincères aux familles et amis de deux grandes dames qui sont décédées il y a quelques semaines. Mme Ginette Plouffe, présidente de la FADOQ a été un modèle de courage et de détermination. Mme Huguette Morin-Bertrand a dirigé la succursale de la Caisse populaire de Saint-Donat durant des décennies et a contribué de manière exceptionnelle à la prospérité de notre milieu.

Joé Deslauriers, maire | maire@saint-donat.ca



Présentation des résultats du Projet Boussole qui souhaite connaître la réalité des adolescents et établir un plan d'actions avec les Maisons des jeunes de la Matawinie.



Parade de la Saint-Patrick à Rawdon avec des collègues de la MRC et France-Élaine Duranceau - députée de Bertrand à l'Assemblée Nationale.

RETOUR SUR LES SÉANCES DU 14 FÉVRIER ET DU 14 MARS 2023

ABOLITION DES FRAIS DE RETARD À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 14 février, le conseil municipal a pris la décision d'abolir les frais de retard à la bibliothèque. Cette initiative vise à favoriser l'accès à la culture pour tous et s'inscrit dans le mouvement international *Fine Free Libary*, né aux États-Unis. Les frais ont été abolis pour tous les types d'emprunts : livres, revues, jeux de société, casse-têtes et films DVD. Les avis de courtoisie et de retards continueront d'être envoyés aux usagers et la gestion des emprunteurs retardataires continuera d'être effectuée de façon assidue.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACTIVITÉ FORMATIVE « PARLEMENT DES JEUNES »

L'activité formative «parlement des jeunes» permet aux élèves de 3^e et 4^e année du secondaire de participer à une simulation des travaux de l'Assemblée nationale et de vivre les étapes du processus législatif. Quelques jeunes de Saint-Donat, qui fréquentent la Polyvalente des Monts, ont été sélectionnés pour y participer du 12 au 14 avril prochain. Afin d'appuyer leur participation et les frais d'inscriptions, le conseil a accepté de leur remettre une aide financière de 250 \$.

TRI DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES ORGANIQUES

Le conseil municipal a décidé de s'unir aux municipalités locales du secteur ouest de la MRC de Matawinie (Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci et Rawdon) afin de confier à la MRC de Matawinie la responsabilité de réaliser un appel d'offres commun concernant le tri et le conditionnement des déchets et des matières organiques. L'objectif est d'évaluer s'il y a une opportunité d'économie de coûts en regroupant les cinq municipalités.

DEMANDE AU MTQ POUR LA RÉPARATION DE LA ROUTE 125 NORD

Depuis plusieurs années, la route 125 Nord, du centre du village jusqu'à l'entrée du parc national du Mont-Tremblant, est en très mauvais état et il est devenu périlleux d'y circuler. Sachant que celle-ci est utilisée par de nombreux cyclistes, le parcours est maintenant dangereux étant donné qu'il n'y a pas de surlargeur sécuritaire. Le conseil municipal a adopté une résolution afin de déposer une demande auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour la réparation de la route.

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La Municipalité s'est dotée du nouveau *Règlement 23-1158* concernant la prévention des incendies. Ce dernier est le fruit d'un travail rigoureux et d'une analyse des risques sur le territoire. Apprenez-en plus à la page 6 de ce bulletin.

PROGRAMMATION CULTURELLE ESTIVALE 2023

Le conseil municipal a adopté avec joie la nouvelle programmation culturelle estivale 2023 d'Un été tout en culture. À compter du 8 juillet, les spectacles d'été animeront le parc des Pionniers les jeudis soirs, ainsi que la place de l'Église les samedis soirs. Les détails seront diffusés sur nos différentes plateformes au début du mois de juin.

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal :

- Mardi 9 mai 2023
- Mardi 13 juin 2023

Consultez à saint-donat.ca :

- les ordres du jour
- les procès-verbeaux
- les vidéos des séances



Louis Dubois,
Conseiller district 1
conseildistrict1@saint-donat.ca



Luc Drapeau,
Conseiller district 2
conseildistrict2@saint-donat.ca



Marianne Dessureault,
Conseillère district 3
conseildistrict3@saint-donat.ca



Lyne Lavoie,
Conseillère district 4
conseildistrict4@saint-donat.ca



Marie-Josée Dupuis,
Conseillère district 5
conseildistrict5@saint-donat.ca



Norman St-Amour,
Conseiller district 6
conseildistrict6@saint-donat.ca

Responsabilités des élus

Urbanisme et environnement

Luc Drapeau

Marie-Josée Dupuis

Travaux publics et parcs

Marianne Dessureault

Marie-Josée Dupuis

Loisirs, culture et vie communautaire

Louis Dubois

Lyne Lavoie

Développement économique et touristique

Luc Drapeau

Norman St-Amour

Communications et finances

Lyne Lavoie

Marianne Dessureault

Sécurité civile et incendie

Louis Dubois

Norman St-Amour

ACTUALITÉS



COLLECTES DE FEUILLES

SEMAINES DU 8 ET DU 15 MAI
Déposez vos sacs en bordure du chemin le soir précédant la collecte du compost de votre secteur. **Seuls les sacs de papier ou de plastique transparent sont acceptés.** Limite de 20 sacs par résidence et par collecte. Les surplus sont acceptés gratuitement à l'écocentre.



HORAIRE FESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE

À COMPTER DU 15 MAI
L'écocentre sera ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 17 h 30.



JOURNÉES GRATUITES À L'ÉCOCENTRE

SAMEDIS 20 MAI ET 17 JUIN
L'écocentre recevra sans frais les matériaux de construction, de démolition et de rénovation ainsi que les pneus sur jantes.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SEMAINE DU 5 AU 9 JUIN
Sur rendez-vous seulement :

- par téléphone au
1 888 482-6676, poste 2
- par courriel à
info@comporecycle.com

Au plus tard le **vendredi 2 juin à 12 h** (midi).

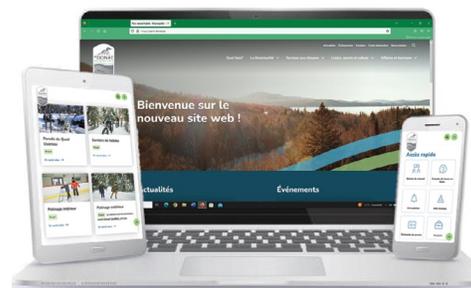


ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Si votre abri est visible à partir d'un lac, d'une voie de circulation ou d'une allée véhiculaire, vous devez le retirer avant le 15 juin.

NOUVEAU SITE INTERNET

Le 8 mars dernier, la Municipalité lançait son nouveau site internet. Complètement revampé, le design plus actuel propose une expérience fluide adaptée aux besoins des citoyens et à l'ensemble des appareils mobiles et des tablettes. Les couleurs de notre image de marque *Parc naturel habité* sont parfaitement intégrées à la signature graphique. Découvrez-le à saint-donat.ca.



UN FRANC SUCCÈS POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE



Après 2 années sur pause, la semaine de relâche 2023 a connu un retour en force cet hiver avec une programmation de 9 activités spéciales ! Non seulement parents et enfants étaient présents, mais chacun des événements a recensé un taux de participation record ! À titre d'exemples, ce sont 32 enfants qui ont assisté à l'heure du conte, 115 à Éducazoo, 90 au Lasertag, 200 au curling et 60 à la soirée cinéma.

LETTRES ATTACHÉES AVEC WEBSTER

L'atelier d'écriture du 4 mars, organisé en collaboration avec la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et l'Association des bibliothèques publiques du Québec a attiré 15 jeunes. Animée par Webster, pionnier du hip-hop québécois et Nicolas Ouellet, les participants ont pu poser leurs questions aux artistes, en plus d'apprendre les bases de la composition d'un texte hip-hop.



COMITÉ DU 150^E ANNIVERSAIRE DE SAINT-DONAT



Sur la photo, de gauche à droite : Joé Deslauriers, Nicole Bédard-Robitaille, Natacha Drapeau, François Dussault, Marie-Ève St-Amour, Michel Phaneuf et Marie-Josée Dupuis.
Absents de la photo : Sylvie Villeneuve, Mickaël Tuilier et Norman St-Amour.

La Municipalité célébrera son 150^e anniversaire en 2024. Le comité organisateur travaille depuis plusieurs mois à planifier une série d'événements et de rassemblements pour cette année bien particulière.

Les rencontres laissent présager une belle programmation qui rejoindra nos résidents et villégiateurs. Évidemment, l'histoire sera au cœur de plusieurs activités.

Surveillez les prochains bulletins !

INVITATION AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous êtes nouvellement locataire ou avez acquis une propriété à Saint-Donat dans la dernière année ? Le conseil municipal vous invite à une matinée d'accueil et d'information pour vous souhaiter la bienvenue ! Cette rencontre est une belle occasion pour découvrir votre milieu de vie et en apprendre davantage sur les services municipaux, les activités et les événements à venir.

QUAND ? Samedi 3 juin, à compter de 9 h

OÙ ? Salle Jules-St-Georges, entrée arrière de l'hôtel de ville au 490, rue principale

Réservation obligatoire avant le 26 mai :
viviane.miron@saint-donat.ca ou **819 424-2383, poste 239**



NOUVELLE GARDE EN CASERNE

Depuis février dernier, le Service de sécurité incendie et de sécurité civile peut compter sur une équipe de 3 pompiers et de 1 officier pour effectuer une garde en caserne tous les samedis et dimanches de 8 h à 17 h.

Cette bonification du service répond à la croissance démographique et à l'augmentation des appels d'urgence sur notre territoire depuis les dernières années. La permanence des pompiers en caserne permettra :

- un temps de réponse plus rapide du premier véhicule d'intervention dès la réception d'un appel
- une réduction des pertes dues aux dommages matériels occasionnés lors des sinistres, assurant une protection accrue du patrimoine donatien
- une réduction significative du temps d'intervention lors des demandes de sauvetages de toutes sortes



En 2022,
429 appels
d'intervention
d'urgence ont
été reçus, dont
10 incendies de
bâtiments.

Considérant qu'un feu peut doubler toutes les 60 secondes, la mobilisation plus rapide des équipes peut faire toute la différence.

En optant pour une garde interne également les fins de semaine, plutôt qu'une garde externe, la Municipalité s'inscrit dans l'atteinte des objectifs du schéma de couverture de risques du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie et d'améliorer la protection des personnes et des biens.

La Municipalité a entrepris plusieurs essais au cours des deux dernières années. Nous avons constaté que d'une part, la majorité des appels sont reçus entre le vendredi et le lundi et que d'autre part, il est plus facile de faire de la prévention auprès des citoyens et des citoyennes durant ces journées.

“ Nos équipes du Service de sécurité incendie et de sécurité civile sont appelées à intervenir sur une multitude d'événements, et ce, durant toute l'année. Considérant qu'une réponse rapide peut faire une énorme différence pour sauver des vies ou limiter les dégâts causés par un incendie, nous avons voulu maintenir une présence en caserne sur de plus longues heures. - Joé Deslauriers, maire de la Municipalité

NOUVEAU RÈGLEMENT CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Le 14 mars dernier, le conseil municipal adoptait le *Règlement 23-1158*. Découlant d'obligations ministérielles, ce Règlement vise à outiller la Municipalité dans la prévention d'incidents regrettables qui mettent en péril la santé et la sécurité des citoyens, ainsi qu'à assurer une meilleure protection du patrimoine.

Basé sur le *Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII - Bâtiment*, et le *Code national de prévention des incendies - Canada 2010 (modifié)*, le Règlement permettra un meilleur encadrement des propriétaires et des exploitants de bâtiments et de terrains existants, concernant entre autres :

- Les feux à ciel ouvert et l'utilisation de feux d'artifice
- La protection des bâtiments et des occupants contre l'incendie
- L'entreposage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments
- L'entreposage et la manipulation des liquides inflammables et combustibles
- Les procédés industriels et les opérations qui présentent un risque d'incendie
- L'inspection et l'entretien du matériel de protection contre l'incendie des bâtiments

Consultez le *Règlement 23-1158* à saint-donat.ca/reglements municipaux

BRÛLAGE DE REBUTS PRINTANIER

Contrairement à la croyance populaire, c'est au printemps que surviennent la majorité des incendies forestiers québécois, notamment en raison de la perte de maîtrise des feux de rebuts initiés par les résidents. Malgré le temps frais et les sols humides, les herbes fanées, les feuilles mortes et les broussailles sèches sont hautement inflammables !

Pour cette raison, la Municipalité se joint à la SOPFEU pour privilégier des solutions de rechange sécuritaires et écologiques aux brûlages printaniers, tel que le compost ou la collecte gratuite à domicile.

VÉRIFIEZ L'INDICE DE DANGER

Pour bien comprendre les différents niveaux d'indice de danger d'incendie et les interdictions associées, consultez le tableau ci-dessous :

Indices de danger *	Feux dans un foyer réglementaire (avec pare-étincelles)	Feux à ciel ouvert (interdit en tout temps dans le secteur urbain)
 Bas		
 Modéré		
 Élevé		
 Très élevé		
 Extrême		

Si vous désirez tout de même allumer un feu à la suite d'un nettoyage de terrain (à l'extérieur d'un foyer muni d'un pare-étincelles) vous devez en aviser le Service de sécurité incendie et de sécurité civile par téléphone au 819 424-2383, poste 238, selon les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

De plus, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il est permis d'allumer un feu en vérifiant l'indice de danger d'incendie SOPFEU accessible dans le bas de la page d'accueil de notre site internet à saint-donat.ca.

SOYEZ AVISÉ LORS D'INTERDICTIONS DE FEU



En vous inscrivant aux alertes municipales, vous recevrez les avis d'interdiction de la façon qui vous convient : appel téléphonique, message texte ou courriel.

Inscrivez-vous à saint-donat.ca/alertes.



OPÉRATION GRAND MÉNAGE

NETTOYAGE DES RUES

Le Service des travaux publics et des parcs effectuera au cours du mois de mai le nettoyage printanier des rues de l'ensemble du territoire. L'opération vise à retirer les résidus d'abrasif hivernal, la poussière, le gravier, la pierraille, le sable et les débris de toutes sortes qui se sont accumulés durant l'hiver.

Notez que les travaux ne peuvent se faire sous la pluie, au risque d'endommager la machinerie. Ainsi, l'échéancier de réalisation pourrait évoluer sans préavis, selon la météo ou diverses contraintes techniques, comme un bris mécanique.

Vous pouvez collaborer

- Évitez d'envoyer du gravier ou des débris dans la rue : cela pourrait causer des bris aux équipements en plus d'être dangereux pour les cyclistes.
- Formez des bandes le long de l'accotement plutôt que de gros amas de sable, car ces derniers pourraient être difficile à ramasser.
- Ne jetez pas de pierre ni de sable dans les bacs à déchets.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Du **21 mai au 9 juin, entre 21 h et 5 h**, des travaux de rinçage du réseau d'aqueduc seront effectués. Il est possible que l'eau soit brouillée et que vous constatiez une baisse de pression. Cette opération fait partie de l'entretien normal et vise à éliminer les dépôts dans les conduits.

Durant cette période

- Il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser. Si c'est le cas, ouvrez les robinets d'eau froide et laissez couler jusqu'à ce que l'eau devienne incolore.
- Évitez de faire la lessive pendant les heures de travaux, afin de prévenir certains désagréments comme une baisse de pression ou des taches rougeâtres (rouille) sur les tissus.

EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

Votre ado cherche un emploi qui lui fera profiter du plein air cet été ? Ça tombe bien, la Municipalité est à la recherche de 3 préposé(e)s à la division des parcs et bâtiments. L'équipe est dynamique et l'environnement de travail stimulant !

Postes disponibles du début mai à la fin août avec possibilité de poursuivre les week-ends jusqu'à l'Action de grâce.



Voir l'offre d'emploi : saint-donat.ca/emplois



ATTENTION À CE QUE VOUS JETEZ DANS LES TOILETTES

Depuis quelques temps, l'accumulation de lingettes humides dites biodégradables et de « guenilles » cause des bris aux stations de pompage municipales.

Nous devons régulièrement effectuer des opérations en urgence afin d'éviter des interruptions de service. Ces interventions peuvent devenir très coûteuses à long terme pour les contribuables.

Votre aide est donc sollicitée. Il en va non seulement des installations de la Municipalité, mais également de vos propres conduits d'égouts domestiques. Sans compter qu'un blocage pourrait causer un refoulement dans votre résidence.

Voici la liste des éléments qui ne devraient jamais être jetés dans les toilettes :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------|
| • Lingettes + textiles | • Médicaments |
| • Cotons-tiges | • Peinture |
| • Tampons + serviettes hygiéniques | • Matières grasses et huiles |
| • Produits de latex | • Litière pour chats |

Merci de votre collaboration !

VILLE AMIE DES MONARQUES

C'est avec grande fierté qu'en mars dernier, Saint-Donat recevait la certification *Ville amie des monarches – mention Argent*, de la fondation David Suzuki. Cette certification confirme l'engagement de la Municipalité à créer des zones florales dédiées aux pollinisateurs et à contribuer à protéger cette espèce.

Depuis quelques années, en raison de la perte d'habitat, de l'utilisation de pesticides et des changements climatiques, sa population est continuellement en déclin. Collectivement, nous pouvons poser des gestes concrets pour aider les monarches et autres pollinisateurs.

La Municipalité vous encourage à semer des graines d'asclépiades ou de fleurs sauvages sur votre terrain. Ainsi, nos amis pourront se nourrir et polliniser nos fleurs et nos jardins.



Photo : Jessica T. concours photos été 2019



JOIGNEZ LE MOUVEMENT « EN MAI, LAISSEZ POUSSER »

Ce printemps, la Municipalité se joint au mouvement en réduisant l'entretien du gazon. Faites de même et laissez pousser votre pelouse, afin que poussent les fleurs sauvages, les pissenlits et les trèfles. Cette initiative offrira une grande aide aux pollinisateurs.

Envie de participer ?

Contactez le Service de l'environnement à environnement@saint-donat.ca pour obtenir une affiche à installer à l'avant de votre propriété, indiquant votre soutien pour nos amis les pollinisateurs.

LANCEMENT DE LA SAISON NAUTIQUE



LAVAGE DES EMBARCATIONS

Nous vous rappelons l'importance de procéder au lavage des embarcations motorisées, à essence ou électriques. Si celles-ci ont navigué sur des eaux à l'extérieur de Saint-Donat, il est obligatoire de les faire nettoyer. La préservation de nos lacs en dépend.

Le poste de lavage est situé à l'écocentre et la procédure est **gratuite** sur présentation de votre permis d'accès aux plans d'eau.

PERMIS D'ACCÈS AUX LACS

La saison estivale approche à grands pas ! Vers la fin du mois d'avril, la Municipalité fera parvenir par la poste un formulaire de renouvellement des permis d'accès aux lacs aux propriétaires d'embarcations nautiques.

S'il s'agit de votre première demande de permis, vous trouverez le formulaire et les informations pertinentes à saint-donat.ca/accesauxlacs.



RECYCLEZ VOTRE TOILE BLEUE DE BATEAU

Il est maintenant possible de vous départir gratuitement de votre toile bleue de bateau de façon écologique grâce à une nouvelle entente avec l'entreprise Modix Plastique Inc.

Les toiles recueillies seront recyclées pour en faire de nouvelles. On parle ici d'une récupération totale !

Les commerces d'entreposage participent déjà à ce projet et nous désirons que ce service soit accessible à tous.

Vous pouvez déposer vos toiles à l'écocentre et elles seront acheminées à l'entreprise.



CAMP DE JOUR ET ACTIVITÉS ESTIVALES

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est heureux de vous présenter sa programmation d'été adressée aux enfants.

SOCCKER

Du 19 juin au 9 août

Horaire

Mini-Timbits (3 à 5 ans) Mercredis, 18 h 30 à 19 h 15

Timbits (6 à 8 ans) Lundis et mercredis, 18 h 30 à 19 h 30

9 ans et + Lundis et mercredis, 19 h 30 à 20 h 30

Tarif : 60 \$

Où

Parc Désormeaux
(544, rue Désormeaux)

ATELIER DE ROBOTIQUE

Lego Mindstorms EV3, pour 9 à 13 ans.

Construction et programmation.

Du 14 au 18 août, chaque jour

Horaire : 9 h à 12 h

Tarif : 50 \$, places limitées

Où

À la bibliothèque
(510, rue Desrochers, local adjacent)

COURS DE TENNIS

Du 3 juillet au 9 août, lundis et mercredis

Horaire

5 à 7 ans 9 h 30 à 10 h 30

8 à 11 ans 10 h 30 à 11 h 30

12 à 15 ans 11 h 30 à 12 h 30

15 ans et + 13 h 30 à 14 h 30

Vous devez apporter votre raquette

Tarifs (12 cours) :

- **125 \$ résidents** (incluant propriétaires d'une résidence secondaire)
- **150 \$ non-résidents**

Où

Tennis municipale
(259 B, rue Principale)

COURS DE NATATION

Programme Nager pour la vie de la Société de Sauvetage du Québec pour les enfants de 5 à 12 ans.

Du 3 juillet au 9 août

Horaire

Les lundis **ou** mardis **ou** mercredis, à 9 h 15 et 12 h (l'horaire sera confirmé 10 jours avant le début de l'activité)

Tarif : 10 \$, places limitées

*En cas de pluie, les cours se poursuivront dans la semaine du 14 août.

*Aucun remboursement après le 1^{er} cours.

Où

Plage municipale
(14, chemin Hector-Bilodeau)

INSCRIPTION

Par téléphone : 819 424-2383, poste 239

En ligne : saint-donat.ca/qidigo ou ce code QR



CAMP DE JOUR

Du 26 juin au 11 août (7 semaines)

Lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

La Municipalité offre un camp de jour unique avec :

- une programmation axée sur le loisir et l'apprentissage
- une équipe accréditée DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur)
- des activités variées adaptées selon l'âge
- des sites intéressants et sécuritaires

Il accueille les jeunes à partir de la maternelle 4 ans complétée, jusqu'à 12 ans.

Un service de garde est disponible le matin de 8 h à 9 h et l'après-midi de 16 h à 17 h 30.

ACTIVITÉS SPÉCIALES INCLUSES

Tous les jeudis, une activité qui sort de l'ordinaire est prévue.

Voici l'horaire :

Semaine 1

26 au 30
juin

Laser Tag au camp :

Les jeunes s'affronteront dans un labyrinthe d'obstacles gonflables.

Semaine 2

3 au 7
juillet

Sortie aux glissades d'eau de St-Sauveur :

Une foule de glissades et d'activités pour tous les âges et tous les goûts.

Semaine 3

10 au 14
juillet

Sortie à 45^o Nord de Saint-Calixte :

Plus de 6 millions de pieds carrés d'espaces de jeux en pleine nature.

Semaine 4

17 au 21
juillet

Activac au camp :

Jeux d'adresse et d'énigmes théâtral, avec thématique agents secrets.

Semaine 5

24 au 28
juillet

Zoothérapie au camp :

Un contact privilégié permettant aux jeunes de prendre et de manipuler des animaux domestiques.

Semaine 6

31 juillet au 4
août

Yoga et percussion au camp :

Les enfants participeront à plusieurs types de jeux basés sur le rythme et la percussion.

Semaine 7

7 au 11
août

Sortie au cinéma Pine de Sainte-Adèle :

Films à confirmer.

Le 11 août, c'est la dernière journée du camp.

Nous organiserons une kermesse et présenterons le spectacle de fin de saison !

PROGRAMME | SENSIBILISATION AQUATIQUE

Pour assurer la sécurité des enfants lors des périodes de plage, tous les enfants doivent participer au *Défi nage avec moi*, dès la 1^{re} semaine.

Il s'agit pour les sauveteurs de la plage et pour les animateurs du camp de jour, de connaître la capacité de réaction de chaque enfant en cas de chute inattendue dans l'eau.

Dans le cas où un enfant ne réussit pas ce défi, il doit **OBLIGATOIREMENT** porter une veste de sécurité, jusqu'à la reprise du défi.

1^{er} test | Entrer par roulade

Pour s'orienter à la surface de l'eau après une chute inattendue.

2^e test | Nager sur place pendant 30 secondes

Pour se maintenir à la surface et repérer un endroit sécuritaire.

3^e test | Nager 25 mètres en largeur*

Pour nager vers un endroit sécuritaire.

TARIFICATION*

SANS service de garde

133 \$ par semaine / enfant

Si plus de 4 semaines : max. 440 \$

Si 2 enfants et plus, pour plus de 4 semaines : max. 790 \$

AVEC service de garde

183 \$ par semaine / enfant

Si plus de 4 semaines : max. 595 \$

Si 2 enfants et plus, pour plus de 4 semaines : max. 1 005 \$

*Majoration de 25 % pour les non-résidents

INSCRIPTION

Par téléphone et en ligne uniquement, jusqu'au 4 juin

Par téléphone

Composez le 819 424-2383, poste 239

En ligne

Utilisez la plateforme Qidigo, à saint-donat.ca/qidigo ou ce code QR.



Consultez les modalités de paiement et la politique de remboursement à saint-donat.ca/campdejour

Pour toute information sur les activités et le déroulement du camp de jour :

Marie-Pier Bernier



marie-pier.bernier@saint-donat.ca



819-424-2383, poste 243

EN ATTENDANT L'ÉTÉ...

JOUR DE LA TERRE

Samedi 22 avril

Départ de la place de l'Église (475, rue Principale), à 12 h
Corvée annuelle de ramassage des déchets.

Re-Vert-Cible vous invite à nettoyer notre beau village des détritiques qui refont surface au printemps. Apportez vos gants. Une soupe sera offerte : apportez vos bols et vos ustensiles.

Salle Jules-St-Georges (490, rue Principale - entrée arrière de l'hôtel de ville), à 14 h

J'aime ma poubelle, mais je la quitte

Qu'arrive-t-il à nos déchets ? Quels rôles jouent le recyclage et le compostage dans la lutte aux changements climatiques ? Une conférence qui démystifie notre système de tri avec des solutions concrètes, ludiques et accessibles à tous.

VENTES DE GARAGE

Route des ventes de garage
20 et 21 mai

Faites partie de notre dépliant et bénéficiez de cette publicité gratuite pour informer les citoyens de votre emplacement lors du week-end des 20 et 21 mai.

Inscription avant le 28 avril :

viviane.miron@saint-donat.ca ou 819 424-2383, poste 239

Un minimum d'inscriptions est requis

Place Saint-Donat
samedi 20 mai, 9 h à 17 h

L'organisme Re-Vert-Cible fera une vente de garage à laquelle vous pourrez participer. Apportez vos articles et profitez ainsi de la visibilité qu'offre l'emplacement en plein coeur du village ! Hot-dogs et rafraîchissements vendus sur place.

Tarif : 20 \$, incluant 1 table

Inscription avant le 28 avril : Martin Cyr au 514 730-5938

Priorité aux résidents de l'extérieur du village

En cas de pluie reportée au dimanche 21 mai



FÊTE DE LA FAMILLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 3 juin

Pavillon du parc des Pionniers, à 10 h
(17, chemin Hector-Bilodeau)

Conférence sur les loups par la SÉPAQ

Parc des Pionniers, de 12 h à 16 h
(14, chemin Hector-Bilodeau)

- Pêche sur le quai pour les jeunes
- Distribution d'arbres, d'arbustes et de semences d'herbacées avec preuve de résidence
- Kiosque de prévention du Service de sécurité incendie et de sécurité civile
- Présentation du programme de sensibilisation sur la pollution lumineuse par la SÉPAQ
- Plusieurs activités offertes par les organismes communautaires
- Animation pour enfants
- Spectacle pour enfants à 15 h

Hot-dogs et rafraîchissements en vente au profit du Club de Patinage Artistique de Saint-Donat et collations en vente au profit la Maison des jeunes de Saint-Donat.

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE (510, rue Desrochers)

Mercredis
à 14 h

Ateliers libres de tricot

Lynda Ayotte vous guidera et vous aidera à réaliser votre tricot. Vous pouvez apporter votre matériel ou utiliser celui fourni sur place. Gratuit, aucune inscription requise.

Samedis
29 avril et
27 mai
à 10 h 30

Heure du conte

Partagez curiosité et imaginaire avec votre enfant le temps d'un conte. Gratuit, aucune inscription requise.



BÉNÉVOLONS



À L'UNISSON!

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE
16-22 avril 2023

49^e
ÉDITION

fca  **q**
Fédération des
Centres d'action bénévole
du Québec

« Des centaines de personnes œuvrent au sein de nos organismes et contribuent au maintien de notre qualité de vie. Leur apport est inestimable. En mon nom personnel, celui des membres du conseil et de toute la population, je leur dis un immense MERCI. »

Joé Deslauriers
Maire

fcabq.org

Présentée par

 **Hydro**
Québec

Je
BÉNÉVOLE
.ca